

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 51 (1925)
Heft: 8

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'installation à haute pression permettra d'étudier les problèmes relatifs aux chambres d'équilibre et autres questions analogues. Cette installation a exigé une surélévation de l'extrémité nord et de l'extrémité sud du bâtiment. Au nord se trouve le puits de réglage dans lequel est disposé un déversoir mobile dont la capacité est suffisante pour permettre de maintenir le niveau à 3 mm. près, malgré les variations de débit de la pompe de 35 l/sec. La conduite forcée peut être fixée à différentes hauteurs de ce puits. Elle peut servir à la circulation d'eau à travers tout l'établissement, ou bien on peut la relier à différents châteaux d'eau disposés dans l'aile sud.

A part ces installations, un emplacement d'essais est prévu pour l'étude de dispositifs spéciaux, comme les coudes, les jonctions de tuyaux, etc. et il reste, dans l'établissement, quelques places disponibles réservées à des installations non encore prévues et que l'on pourrait désirer posséder plus tard.

Le bâtiment doit être construit derrière le bâtiment de physique ; il est ainsi séparé de l'Ecole polytechnique proprement dite : aussi a-t-on prévu encore quelques locaux tels qu'une salle de cours ou de conférences, un vestiaire, des toilettes, etc. Le coût, basé sur des projets de détail et des offres fermes, se monte à 1 200 000 francs.

Quand on pense aux capitaux considérables qui sont aujourd'hui engagés dans nos usines et dans nos autres installations hydrauliques, et quand on songe aux dépenses que l'on fait chaque année seulement pour les réparations, on se demande pourquoi nous n'avons pas réussi jusqu'ici à posséder en Suisse un laboratoire de recherches hydrauliques, alors que l'étranger a amplement démontré l'importance et l'utilité d'un tel laboratoire. La raison en est sans doute dans la formation mathématique presque exclusive surtout de nos ingénieurs civils. Tandis que l'ingénieur-mécanicien estime indispensable de travailler au cours de ses études dans un laboratoire de machines, de physique et même de chimie, le jeune ingénieur civil a tout au plus l'occasion de faire quelques essais sur des matériaux de construction. Il ne lui reste plus alors qu'à s'en remettre aux mathématiques pour résoudre les problèmes qui lui sont posés.

Il va de soi que chaque problème doit aussi être traité par la voie scientifique et mathématique, mais cette étude doit se baser sur des observations de la nature ; surtout il importe, lorsqu'on a à faire une extrapolation, de revenir toujours à la nature. Malheureusement, nos ingénieurs civils n'ont presque jamais l'occasion de faire de telles observations au cours de leurs études, c'est pourquoi à leur entrée dans la pratique ils se heurtent au conflit ouvert ou latent entre les prétendus théoriciens et les prétendus praticiens. Le théoricien, souvent mathématicien capable, ne saisit pas le côté pratique des problèmes et ne les étudie pas assez à fond sous ce rapport ; le praticien, de son côté, a trop de tendance à considérer la formation scientifique comme un bagage encombrant et à vouloir tout résoudre par des voies purement empiriques.

Ce sont précisément les essais faits dans un laboratoire hydraulique qui apprendront aux futures générations d'ingénieurs comment des observations faites sur la nature peuvent être traitées ensuite par l'instrument mathématique, de manière à en tirer des résultats généraux. Ce laboratoire nous permettra à nous techniciens, de nous préserver à l'avenir d'attaques violentes et partiales telles que celles auxquelles les C. F. F. ont été en butte lors des incidents de Ritom ; car la foi aveugle en une science théorique qui est pratiquée par certains, fera place à des méthodes rationnelles et vraiment scientifiques. Chaque événement naturel, même sous la forme d'une catastrophe, contient un enseignement scientifique ; il peut même arriver que ce soit une catastrophe qui ouvre une voie jusqu'alors fermée.

Messieurs, l'étranger a compris depuis bien longtemps l'importance de ce problème et en fait son profit. Lors de la construction de la grande usine du Walchensee on a commis des fautes pour le moins aussi graves dans leurs conséquences que n'a été l'affaire du Ritom : on utilisa là un sable dolomitique imprégné de gypse qui provoqua la destruction du ciment. Mais ceux qui étudieront avec soin la littérature technique allemande n'y trouveront pas mention de ce fait, car on considéra à l'époque cet événement comme un problème nouveau tel qu'il s'en présente inmanquablement dans tous les nouveaux ouvrages, et dont les conséquences furent réparées rapidement et sans bruit.

A l'usine de l'Alz aussi, dans le voisinage de Munich, un des hydrauliciens allemands les plus capables a vu une portion de son canal s'écrouler ; mais là non plus les journaux ne se permirent pas de critiques aussi généralisées et aussi aigres que ce n'a été en Suisse le cas pour le Ritom, car on traita la chose beaucoup plus objectivement.

Souhaitons que nos étudiants et nos jeunes ingénieurs aient bientôt à leur disposition ce que l'étranger puissant met à la disposition de ses étudiants dans les grands laboratoires de Darmstadt, Munich, Karlsruhe, Berlin, Dresde, Vienne, Grenoble, Paris, Brunn et Stockholm, et encore dans d'autres villes, afin de leur donner une arme qui leur permette de soutenir victorieusement la concurrence toujours plus âpre, et que le jeune ingénieur suisse doit se forger lui-même après de nombreuses années et plus encore, de désillusions.

Concours d'architecture relatif à l'aménagement du quartier de Villamont et de la Place du Faucon.

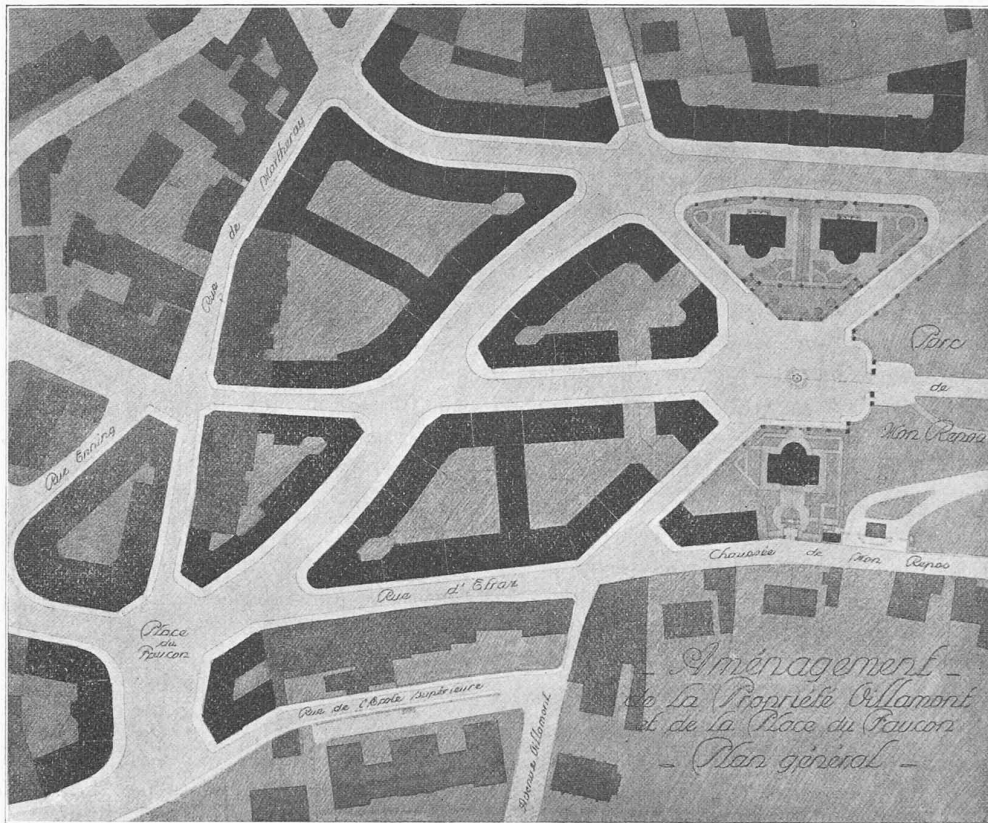
(Suite¹)

Extrait du rapport du jury.

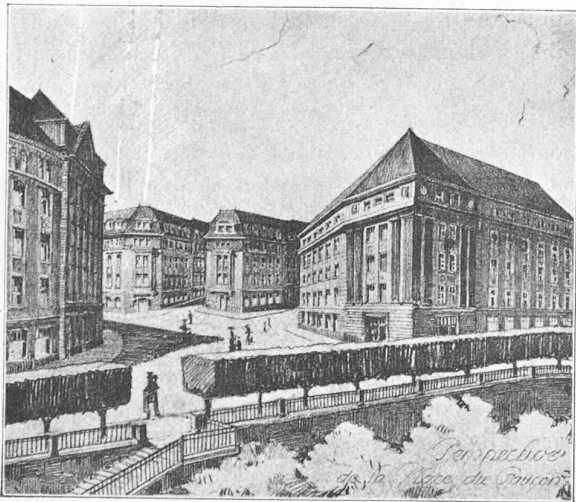
Simple. — L'aménagement en plan prévoit une juxtaposition malheureuse de bâtiments en contiguïté et de villas ; l'implantation du groupe de bâtiments sur Etraz compris entre

¹ Voir *Bulletin technique* du 28 mars 1925, page 76.

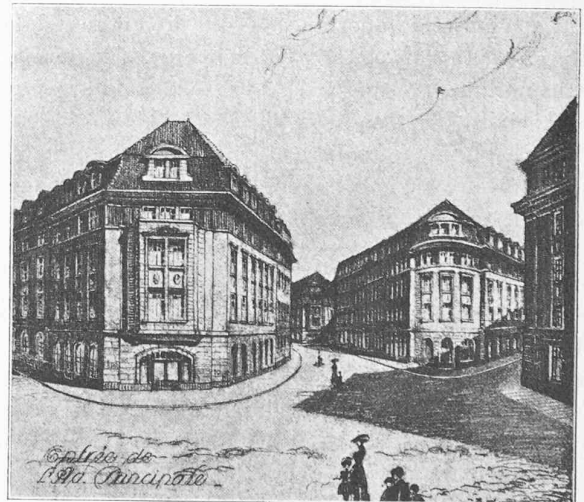
CONCOURS POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU FAUCON, ETC., A LAUSANNE



Plan de situation 1 : 2500.



Place du Faucon.



Entrée de l'Avenue principale.

IV^e prix : projet « Simple », de M. Oulevey, architecte, à Lausanne.

l'avenue oblique et le Parc de Mon-Repos, est mauvaise, de même que l'utilisation de l'intérieur du square situé entre Martheray et l'avenue principale dans lequel la pente du terrain rend absolument irréalisables les constructions prévues. La variante avec escaliers sur les avenues obliques est intéressante.

L'architecture des façades manque totalement d'intérêt et de caractère et les recherches d'effet monumental faites par l'auteur ne réussissent qu'à accentuer la banalité du type adopté. Le grand mérite de ce projet consiste spécialement et peut-être uniquement dans une adaptation judicieuse des groupes de bâtiments aux différentes pentes du terrain.

L'auteur a compris qu'un étagement régulier des toitures sur les rues en pente pouvait seul donner l'impression de tranquillité et de grandeur et éviter les raccords difficiles, tant au rez-de-chaussée qu'au dernier étage. (A suivre.)

ASSOCIATION SUISSE D'HYGIÈNE ET DE TECHNIQUE URBAINES

L'inhumation et la crémation.

Rapport présenté au Congrès de 1924 de l'Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux, par le Dr Fr.-M. MESSERLI, médecin-chef du Service d'hygiène de la Ville de Lausanne, privat-docent à l'Université de Lausanne.

Une loi inexorable nous oblige à nous séparer des restes mortels de nos proches quand la mort les a frappés. Leurs cadavres, malgré tout le respect que l'on puisse leur porter, sont des produits de déchet qu'il y a lieu d'évacuer et de rendre inoffensifs avant que la putréfaction les ait rendus dangereux pour la santé des vivants. L'inhumation et la crémation sont les deux procédés utilisés dans les pays civilisés pour se débarrasser des cadavres, procédés qui ont donné lieu, à la fin du siècle dernier et au début du siècle actuel à de vives discussions : d'autre part l'évacuation et la destruction des cadavres deviennent des problèmes de plus en plus difficiles à résoudre pour les autorités urbaines. Une mise au point et une discussion de ces sujets semblent donc être de quelque utilité ; un congrès d'hygiénistes et de techniciens municipaux est une occasion tout indiquée pour les traiter et en discuter.

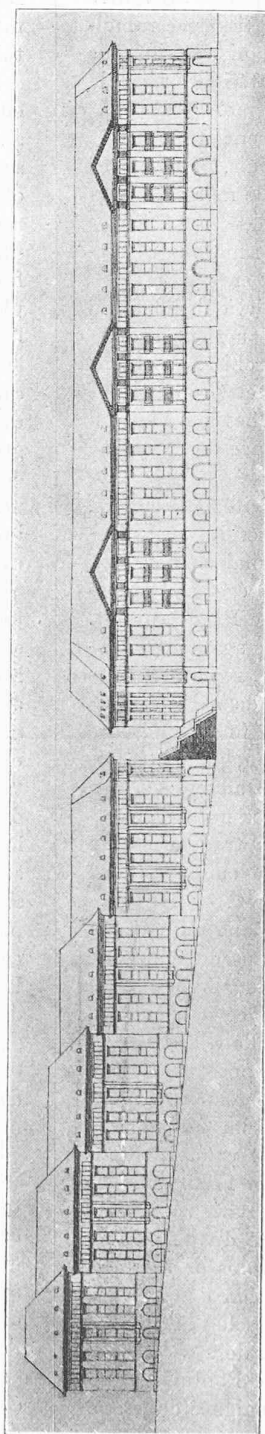
Des volumes entiers ont déjà été consacrés aux cimetières et à la crémation : il n'est guère possible, dans un court rapport qui n'a pour but que d'introduire la question, d'aborder ces sujets sous toutes leurs faces : je n'en parlerai donc qu'à un point de vue très général et uniquement en considération des rapports de ces questions avec l'hygiène et l'administration urbaine. Je me permettrai ensuite d'indiquer très rapidement ce qui se fait actuellement en Suisse dans ce domaine. Lors de la discussion, des voix plus autorisées que la mienne traiteront sans doute ces sujets sous leurs autres aspects.

Il est indispensable, comme préface à tout ce que l'on peut dire des cimetières au point de vue de l'hygiène, de se remémorer la marche des phénomènes qui aboutissent à la destruction des cadavres et qui ramènent en dernier lieu à l'état de composés minéraux, d'eau, d'acide carbonique, d'ammoniaque, etc. les éléments dont ils étaient constitués.

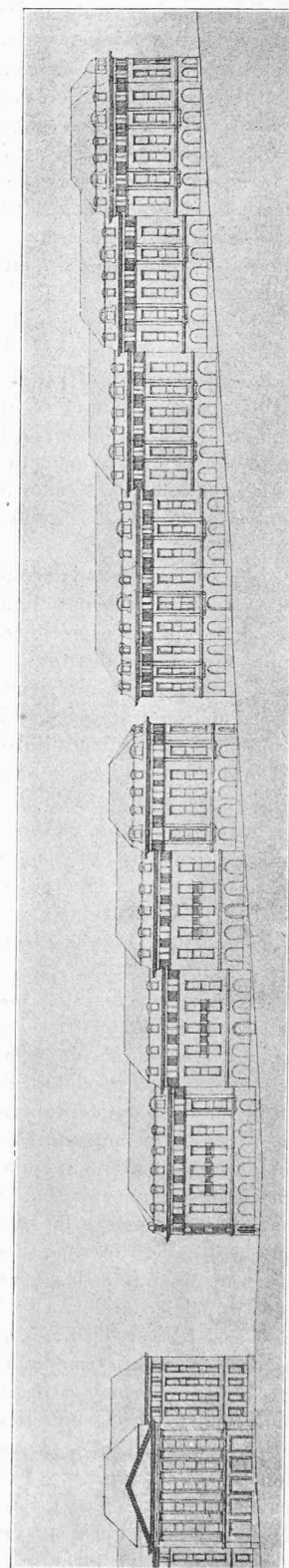
Sans entrer dans des détails (je recommande à ceux qui en désireraient de lire surtout le volume de P. Mégnin, intitulé : « la faune des cadavres », etc.)¹ je rappellerai que le

¹ P. Mégnin « La faune des cadavres », Paris, Masson, 1894. H. Pottesin, « Les cimetières », Baillière et fils, Paris, 1911. V. Niesabitowski, « Experimentelle Beiträge zur Lehre von der Leichenfauna », Vierteljahrsschrift für gerichtliche Medizin, 1902. Biondi, « Contributo allo studio della fauna cadaverica », « Lo sperimentale », 1902. G. Kraft, « Un problème d'hygiène publique », « La crémation », Lausanne. G. Tosquinet, « La crémation des cadavres humains », Bruxelles, 1907.

CONCOURS POUR L'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU FAUCON, ETC., A LAUSANNE



Profil en long de la rue de l'Ancienne Douane au Palais du Tribunal fédéral. — 1 : 1200.



Profil en long de l'Avenue principale. — 1 : 1200.

IV^e prix : projet « Simple », de M. Oulevey, architecte, à Lausanne.

premier effet qui se produit, de cinq à douze heures après la mort, est l'apparition de la rigidité cadavérique à laquelle les microbes n'ont aucune part et qui est attribuable à la formation d'acide provoquant la coagulation de l'albumine dans les muscles. C'est après la disparition de la rigidité cadavérique que commence à se manifester l'odeur propre des cadavres et qu'apparaissent sous la peau du ventre des taches verdâtres dues à des hémorragies souscutanées résul-